

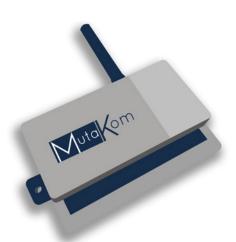
DE LA FRITURE SUR LA LIGNE!

RTC, 2G et 3G vont disparaître. Faute d'une information claire et cohérente des opérateurs de téléphonie envers les sociétés de télésurveillance sur le calendrier d'arrêt desdits réseaux, les télésurveilleurs ont des difficultés pour migrer leurs parcs de clients.

es professionnels de l'alarme, les télésurveilleurs et leurs clients vont devoir faire face, dans un avenir proche, à un bouleversement technologique: la fin annoncée du RTC, de la 2G et de la 3G. Or, d'une manière générale, il semble que les opérateurs de téléphonie mobile n'aient pas pris conscience des enjeux de ce basculement ou considèrent, à tort, que leurs clients ont encore le temps de s'y préparer. Illusion trompeuse... Bon nombre d'entre

eux n'ont pas eu suffisamment à l'avance les informations, notamment les dates d'arrêts du réseau 2G et 3G, et se retrouvent en difficulté pour bâtir des solutions de remplacement industrielles, alors que les opérateurs commencent à peine à proposer des solutions techniques viables sur la 4G avec de la voix (VoLTE) dans le domaine du MtoM (Machine To Machine), indispensable à ces métiers. «La fin du RTC ne devrait être une surprise pour personne. Les opérateurs l'ont largement annoncée. Il fallait donc anticiper cette situation et réfléchir à des solutions alternatives, souligne Philippe Camilleri, directeur général d'ESI France et membre du GPMSE. Ainsi, la fin du RTC rime avec la disparition des accès T2 RNIS. Pour résoudre ce problème, aujourd'hui, on peut travailler sur des Sip Trunks qui permettent de recevoir des appels téléphoniques en masse. À condition que les équipements des télésurveilleurs soient adaptés.»

Le réseau téléphonique communiqué (RTC)



MUTAKOM DE J2C

Sigfox et J2C proposent MutaKom, une solution à la disparition du RTC. Le boîtier MutaKom se raccorde sur tout type de centrale d'alarme équipé d'un transmetteur RTC. Il fonctionne sur la plateforme Sigfox IoT et permet de transmettre les alarmes en télésurveillance et en vocal. Fonctionne avec une centrale RTC équipée du boîtier MutaKom ou avec une centrale IP.



2 QUESTIONS À...



ALAIN BÉAL, VICE-PRÉSIDENT ET ADMINISTRATEUR DU GPMSE

Comment abordez-vous la fin de la 2G-3G?

Nous sommes très actifs sur ces sujets. D'une part, parce que le GPMSE est confronté à de plus en plus de remontées de la part de ses adhérents nous alertant sur les difficultés qu'ils rencontrent dans la mise en œuvre de la migration 2G/3G selon un calendrier imposé par les opérateurs de téléphonie, ne serait-ce que pour assurer la continuité du service. Le GPMSE s'est donc rapproché d'autres secteurs d'activité – téléassistance, ascensoristes, etc. – et d'organismes comme l'Arcep, la FFT, l'Ignes. Nous menons donc des actions communes pour parler d'une seule voix face aux opérateurs, afin de leur faire comprendre que le calendrier imposé sans concertation n'est pas tenable. Une telle migration ne s'improvise pas et nécessite la mobilisation de nombreuses

ressources, de la validation des solutions techniques de remplacement à la conception des transmetteurs 4G, de l'identification des industriels capables de les produire jusqu'aux ressources techniques terrain nécessaires pour effectuer les migrations chez les clients...

Quelles sont les actions plus spécifiques du GPMSE?

Nous organisons depuis toujours une commission technique régulière pour suivre l'ensemble des évolutions technologiques et normatives de notre métier et informer nos adhérents. Nous tenons à leur disposition une note d'information sur les actions en cours et communiquons dans notre newsletter sur ce dossier. Nous allons aussi leur fournir le maximum d'informations pour les accompagner, leur expliquer les solutions technologiques existantes. Par ailleurs, la fin de ces réseaux sera un des thèmes du prochain congrès du GPMSE, à La Grande-Motte, du 6 au 7 juin prochains.

est une technologie ancienne - elle remonte aux années soixante-dix/quatre-vingt - qui jouissait de réels avantages. Par exemple, elle ne nécessitait qu'un téléphone raccordé via un câble dans la prise France Télécom. Tout comme elle ne nécessitait pas d'alimentation électrique... Par ailleurs, la coupure de ligne était détectée localement à moindres frais. simplement par l'absence de 48V. Autre atout : le RTC était naturellement adapté à la levée de doute audio et à l'interpellation, très importante dans le monde de la télésurveillance. Or, depuis octobre 2018, et l'annonce d'Orange, opérateur historique, de son plan d'abandon du RTC, on sait qu'il va falloir faire autrement. En tenant compte de l'impact de cet abandon sur les matériels d'alarmes actuels. «Depuis l'annonce d'Orange, on ne peut plus souscrire de ligne RTC, ajoute Thierry Beauregard, CTO de Securitas Technology. De ce fait, de nombreux nouveaux équipés et raccordés s'appuient sur la 2G ou la 3G pour remplacer le RTC. Réseaux qu'il faudra aussi faire basculer... Nous sommes donc face à une situation complexe qui va contraindre tous les professionnels du secteur à se mobiliser et à communiquer pour accompagner leurs partenaires et clients.»

UNE NÉCESSAIRE MOBILISATION GÉNÉRALE

Malgré l'enjeu majeur que constitue la disparition des RTC, 2G et 3G, le monde de la •••



INTRUSION / RTC, 2G, 3G DE LA FRITURE SUR LA LIGNE!



LE POINT DE VUE D'UN FABRICANT



PASCAL FOUCAULT,
RESPONSABLE COMMERCIAL
CHEZ ATLS

🛂 Il faut migrer sans attendre. 🗤

En ce qui concerne la fin du RTC, il ne faut pas attendre, car les opérateurs et leurs clients risquent de se retrouver confrontés à un goulot d'étranglement, à une surabondance de demandes de migration plus sera proche la date butoir. Les installateurs et mainteneurs auront du mal à répondre à toutes ces demandes. Or, des solutions permettant

de migrer existent déjà. Comme notre boîtier «Switch GSM IP» qui permet de transformer des protocoles digitaux au format internet Protocol DC-09, via des canaux ethernet ou data GSM. Cette solution offre de nombreux avantages sécuritaires par une supervision permanente des canaux de transmission, le cryptage des trames d'alarme et une mémoire d'événements.

••• sécurité a fait preuve, hormis quelques exceptions, d'une certaine discrétion sur le sujet. « On a un peu l'impression que certains n'ont pas compris ce que tout cela implique pour eux et leurs clients, regrette Pascal Foucault, responsable commercial chez ATLS. Or, il faut absolument anticiper cette problématique. À l'heure actuelle, une très forte majorité des abonnés à un service de télésurveillance sont raccordés via une ligne RTC. Et beaucoup d'entre eux n'ont pas encore entamé ou réfléchi à leur "migration" vers d'autres solutions. Malgré les efforts fournis, il est compliqué de faire bouger le marché. Par exemple. chez ATLS. nous mettons en place depuis 2018 des solutions qui permettent de maintenir l'installation alarme/intrusion et de la faire basculer vers l'IP. À l'instar de notre petit boîtier "Switch GSM IP".»

Même constat du côté d'Alain Béal, vice-président et administrateur du GPMSE: «Il est parfois difficile d'expliquer la sortie du RTC. Par ailleurs, certains professionnels, pour offrir une alternative au RTC, ont équipé des sites avec des solutions 2G, sur recommandations des opérateurs. Ces sites sont donc



PAROLE D'EXPERT



THIERRY BEAUREGARD, CTO DE SECURITAS TECHNOLOGY

¹¹Il faut agir dès aujourd'hui. Les échéances arrivent vite.

La migration des installations doit se faire en prenant en considération certaines contraintes. Par exemple, l'utilisation de la box ADSL en remplacement du RTC soulève la question d'une interruption temporaire du réseau. Il faut donc prévoir un dispositif de secours. Il faut aussi que les télésurveilleurs, installateurs et mainteneurs se saisissent du sujet dès aujourd'hui. Les échéances arrivent vite. Faute d'anticipation, ils risquent de se retrouver au pied du mur, confrontés à de nombreuses demandes induites par les disparitions de réseaux concernés et donc à des installations qui ne fonctionnent plus. Chez Securitas Technology, nous avons migré nos infrastructures de réception monitoring depuis 2021 pour recevoir la VoIP et upgradé notre stratégie d'installation et de raccordement.



DATES À RETENIR

POUR LE RTC

- Depuis le 15 novembre 2018:
 arrêt de la mise en production
 des lignes analogiques en Métropole.
- Depuis le 15 novembre 2019: arrêt de la mise en production des lignes numériques de base (T0) en Métropole.
- Puis la fermeture technique se fera par vague. La 1^{re} vague de fermeture technique du RTC est intervenue le 15/10/2023 pour 1257 communes réparties par plaques sur sept départements. La deuxième vague interviendra le 15/10/2024 et concernera 1190 communes réparties par plaques sur huit départements. D'autres lots (plaques) suivront jusqu'à 2030 et au-delà.

POUR LA 2G/3G

Orange a annoncé en mars 2022 que la désactivation de la 2G sera effective d'ici fin 2025 et la 3G à la fin 2028. Les autres opérateurs annoncent fin 2026. aujourd'hui dotés d'installations neuves qu'il va falloir remplacer dans un avenir très proche. Où est la logique? La cohérence?»

LA FIN D'UN MODÈLE ÉCONOMIQUE

Chez Securitas Technology, Thierry Beauregard reconnaît volontiers que la fin des numéros surtaxés va contraindre les télésurveilleurs à s'adapter: «Ces numéros, il faut le reconnaître, étaient une source de revenus très importante pour les professionnels de la télésurveillance. Certains ont du mal à y renoncer et ne sont pas toujours prêts, même à l'heure actuelle, à faire migrer leurs clients vers des communications IP. Alors que les solutions existent...»

COMMENT MIGRER ET AVEC QUOI?

Selon Orange, l'utilisation des lignes téléphoniques pour les transmissions d'alarme représenterait environ 12 % des lignes téléphoniques. Cela dit, les alternatives aux RTC, 2G ou 3G existent. Elles ont des avantages, mais aussi des inconvénients dont il faut être conscient. «L'arrêt progressif du RTC et des débits 2G et 3G marque effectivement une transition majeure dans le paysage des télécommunications, mettant •••



LE POINT DE VUE D'UN TÉLÉSURVEILLEUR



ARNAUD VIALARD,
DIRECTEUR SERVICES
ET EXPÉRIENCE CLIENT
CHEZ SCUTUM

Les solutions simples pour migrer.

Depuis 2022, nos équipes sont très investies dans l'accompagnement de nos clients concernés par la fin du RTC. Nous nous sommes d'abord attachés à les contacter, selon les priorités géographiques de l'opérateur Orange afin de les sensibiliser sur le changement de technologie et ses impacts. Nous leur proposons un RDV sur site pour réaliser un audit de l'ensemble de leur dispositif afin de leur préconiser une des trois

solutions possibles pour migrer.
Ces solutions sont assez simples. On peut installer une passerelle qui traduit l'analogique en protocole IP. La solution la moins onéreuse quand on peut le faire. On peut aussi, si la centrale est assez récente, l'upgrader assez facilement en changeant l'interface de communication (le modem) par une carte IP. On peut aussi changer la centrale. Ces trois options sont possibles, en gardant à l'esprit que la 2G/3G va disparaître aussi...



INTRUSION / RTC, 2G, 3G DE LA FRITURE SUR LA LIGNE!



2 QUESTIONS À...



JORDAN PHILIPPON-LEBREC, RESPONSABLE COMMERCIAL CHEZ G-I-P CONNECT ET ADMINISTRATEUR MEMBRE DE L'ADMS

Depuis quand l'ADMS travaille-t-elle sur les enjeux induits par la fin du RTC et de la 2G/3G?

L'ADMS s'est très tôt saisie du sujet. Par exemple, dès 2021, nous avons publié, en partenariat avec le CNPP, un *Guide de bonnes pratiques des installations de systèmes électroniques de sécurité* qui revient sur l'arrêt du RTC. Il faut faire beaucoup de pédagogie sur ce sujet, car nous sommes encore confrontés à des pratiques qui auront nécessairement un impact sur les utilisateurs. Par exemple, certains continuent à vendre des systèmes avec des cartes 2G. Ce n'est pas tolérable. Les professionnels ne doivent pas oublier qu'ils ont un devoir de conseil.

Comment agir pour faire en sorte que tout le monde travaille dans le même sens?

Il faut mener des actions de sensibilisation auprès des installateurs et leur faire comprendre qu'ils ne peuvent plus attendre. Les fabricants doivent comprendre qu'ils ne peuvent plus vendre des systèmes qui entrent en obsolescence. Tout comme les distributeurs qui ne doivent plus les mettre à leurs catalogues. En ce qui concerne les solutions de remplacement, il faut signaler qu'un seul vecteur de communication ne sera pas suffisant. Il faudra déployer au minimum deux vecteurs communicants, en gardant à l'esprit qu'ils ont tous des limites. Qu'il s'agisse du hertzien, de l'IP, de l'IoT, du GSM. Par ailleurs, il faudra mélanger les opérateurs (un en IP et une autre technologie chez un autre). Opérateurs qui, rappelons-le, excluent parfois dans leurs conditions générales l'utilisation de leurs réseaux pour les systèmes d'alarme...



SWITCH GSM IP CHEZ ATLS

Offrant jusqu'à trois canaux de transmission (Ethernet-Data-GSM [IP] et GSM voix) à partir des protocoles digitaux Contact ID, SIA, XSIA et Cesa, les informations sont envoyées au télésurveilleur qui acquitte directement la centrale d'alarme pour plus de sécurité. ••• en évidence l'importance de l'adaptation à de nouvelles technologies plus rapides. Bien que cela puisse entraîner des perturbations pour certains utilisateurs, il est important de noter que des solutions palliatives existent, notamment l'adoption de la 4G et de la 5G, qui offrent des performances accrues et une connectivité plus robuste pour répondre aux besoins futurs. Sans oublier le GSM, la VoIP, l'IP...», explique Thierry Beauregard.

Philippe Camilleri ajoute: «Pour transmettre en mode numérique des datas, on a développé différents modes de transmission: GPRS, 2G, 3G, 4G, 5G... La disparition du GPRS, 2G et de la 3G doit être gérée du côté des fabricants d'alarmes. Ce sont eux qui doivent s'adapter et concevoir des systèmes qui permettront aux solutions déjà déployées de migrer ou pour remplacer des installations obsolètes. Tout cela aurait dû être anticipé mais force est de constater que le monde la sécurité a été, pendant un temps, moins mobilisé sur le sujet que celui des ascensoristes, par exemple. »

Alain Béal conclut: «Depuis l'annonce du calendrier avec une fin de la 2G en 2025 pour Orange et 2026 pour SFR et Bouygues, les télésurveilleurs doivent mettre en place un processus long de conception de solutions techniques, d'intégration des services et de migration terrain extrêmement difficile, voire impossible, à mettre en œuvre dans les temps imposés sans concertation par les opérateurs ».



EN SAVOIR PLUS

LE GUIDE DE L'ADMS ET DU CNPP

En 2021, le CNPP et l'ADMS ont publié le Guide de bonnes pratiques des installations de systèmes électroniques de sécurité. À destination: des clients, des donneurs d'ordre, des prescripteurs, des installateurs, des mainteneurs et des télésurveilleurs. Il revient sur l'incidence que peut avoir la fin du RTC dans la chaîne alobale de sécurité et liste tous les modes de transmission entre une installation de sécurité électronique et une station de télésurveillance.